

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Mardi 11 Juillet 2023
19 heures 00**

GF/EB

N° 003028

Finances - Budget
Principal, Décision
Modificative n° 2

Affiché le :

Le Mardi 11 Juillet 2023 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 05 juillet 2023, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle TAILLIER donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Dominique SANTONI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), Mme Célia BARBIER donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Nathan SAIHI donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 1

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'apporter des modifications aux crédits budgétaires votés lors du budget primitif 2023 de la Commune d'Apt.

Cette décision modificative concerne plusieurs points :

- Le réajustement des dotations de l'Etat non notifiées lors du vote du BP ;
- Le réajustement des loyers perçus de l'Etat par la collectivité pour le centre administratif Carnot et le bâtiment place Jean Jaurès ;
- L'augmentation de l'enveloppe des subventions aux associations ;
- L'ouverture de crédits budgétaires d'entretien réparation de matériels suite à plusieurs pannes imprévues dans les offices des écoles, et la panne inattendue de l'orgue de la cathédrale suite à une surtension provoquée par Enedis ;
- Le réajustement des crédits de périls suite au montant à prévoir pour les périls Mermoz, SEIGNON et la parcelle BI 013 située Chemin des Puits.

La décision modificative se détaillera comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Compte - Libellé	Montant	Chapitre	Compte - Libellé	Montant
011	61558 - Entretien, réparations autres biens mobiliers	6 500,00	74	74111 - Dotation forfaitaire des communes	12 992,00
65	65748 - Subventions aux associations, autres personnes de droit privé	13 136,00	74	74121 - Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	22 212,00
65	657381 - Subventions versées aux autres établissements publics	5 000,00	74	74123 - Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes	646,00
			74	74127 Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	8 808,00
			74	744 - FCTVA	4 035,00
			74	74833 - Etat - Compensation au titres de exonérations de taxes foncières	2 000,00
			74	748388 - Autres (Dotation allocation compensatrice locaux industriels)	18 759,00
			75	752 - Revenus des immeubles	44 500,00
Total dépenses de fonctionnement		24 636,00	Total recettes de fonctionnement		24 636,00

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Compte - Libellé	Montant	Chapitre	Compte - Libellé	Montant
45411	4541103 - Travaux péril les Jardins de Mermoz	70 000,00	45412	4541203 - Travaux péril les Jardins de Mermoz	70 000,00
45411	4541107 - Péril Seignon	15 000,00	45412	4541207 - Péril Seignon	15 000,00
45411	4541109 - Péril parcelle BI 013, Chemin des Puits	50 000,00	45412	4541209 - Péril parcelle BI 013, Chemin des Puits	50 000,00
Total dépenses de fonctionnement		135 000,00	Total recettes de fonctionnement		135 000,00

Total DM	159 636,00	Total DM	159 636,00
-----------------	-------------------	-----------------	-------------------

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

Approuve la décision modificative n° 2 du budget principal 2023 telle que détaillée ci-dessus et telle qu'annexée à la présente ;

Autorise Madame le Marie, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Yannick BONNET**



**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**

